

CHAMPIONNATS DE LA LOIRE JEUNES 2023-2024
Qualificatif pour le Championnat de ligue Jeunes 2024

Règlement :

Art. 1 : Le Comité Loire Échecs organise les 17 et 18 novembre 2023 les Championnats de la Loire jeunes par catégories d'âge (garçons et filles).

Adresse : Maison d'animation de la Métare, 96 boulevard Alexandre de Fraissinette, 42100 Saint Etienne

Ce championnat est également qualificatif pour le championnat de Ligue ARA 2024 qui aura lieu à Lozanne dans le Rhône du 24 au 27 février.

Art. 2 : L'inscription est gratuite. Tous les participants doivent être titulaires d'une licence A (ou B mais seulement pour les U8) délivrée par un club dépendant du Comité Loire Échecs pour la saison en cours.

Art. 3 : Les inscriptions se font en ligne sur le site du Comité Loire échecs

Art. 4 : Les règles du jeu sont celles de la FIDE.

Pour les catégories U8 et U8F : cadence de 30mn + 10s/par coup en 9 rondes ; L'article A.4 s'applique pour l'intégralité de la manifestation.

Pour les autres catégories : cadence de 50mn + 10s/coup en 6 rondes

Art. 5 : Horaires des rondes :

U8 / U8F	U10 à U20
samedi	samedi
R1 10h00	
R2 11h30	R1 10h00
R3 13h30	R2 13h30
R4 15h00	R3 16h00
R5 16h30	
dimanche	dimanche
R6 10h00	
R7 11h30	R4 10h00
R8 13h30	R5 13h30
R9 15h00	R6 16h00

Remise des Prix : 18h30

Art 6 : Pour adapter au mieux le bon déroulement du tournoi en fonction des effectifs et des événements, l'arbitre et les organisateurs peuvent décider de modifier certains points du règlement : création de 2 tournois, modification du nombre de rondes, des cadences de jeu, d'horaires...

Toutes ces modifications seront affichées et signalées par l'arbitre avant le début des rondes. Toute modification d'horaire sera signalée et affichée avant le début de la ronde précédente.

Art. 7 : Le classement est établi d'abord au nombre de points.

En cas d'égalité de points, le départage se fait en utilisant dans l'ordre : le buchholz tronqué, le cumulatif, la performance

Le vainqueur de chaque catégorie (garçons et filles) reçoit une coupe et est déclaré Champion de la Loire de sa catégorie.

Pour les qualification aux championnats de ligue ARA 2024, voir l'annexe 1.

Art. 8 : Les joueurs ne sont pas autorisés à sortir de l'aire de jeu sans l'accord de l'arbitre. Toute infraction à cette règle pourra être sanctionnée par la perte de la partie.

Art. 9 : L'arbitrage principal du tournoi est Christian Joly AFO2 et il sera assisté par les arbitres du Comité Loire échecs

Seuls les arbitres et organisateurs sont autorisés à pénétrer dans l'aire de jeu. L'arbitre et ses assistants ont toute autorité pour éloigner ou expulser de la salle de jeu un spectateur ou un accompagnateur dont le comportement entraverait la bonne marche de la compétition.

Art. 10 : Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation, à respecter le présent règlement.

L'arbitre principal :
Christian Joly



CHAMPIONNATS DE LA LOIRE JEUNES 2023-2024

Annexe 1

Nombre de qualifiés

Catégorie Mixte	Catégorie Filles
U8 : 1	U8F : 1
U10 : 2	U10F : 1
U12 : 3	U12F : 1
U14 : 1	U14F : 1
U16 : 1	U16F : 1

Il peut y avoir un qualifié supplémentaire avec un ratio de 5. Il s'applique aussi bien pour les mixtes que pour les filles.

Imaginons qu'en catégorie U8, par exemple, il y a 10 participants avec 2 filles : on aura donc 1 qualifiée fille, puis 2 qualifiés mixtes (les 2 premiers au classement général filles/garçons confondus). Les filles comptent 2 fois.

Les catégories U18, U18F, U20 et U20 sont automatiquement qualifiées pour le tournoi Cadets/Juniors